

Le Castelnodais

#49 Mai/Juin 2026 • Magazine d'informations municipales

Dossier : Le budget 2026

Noyal
Châtillon
sur-Sciche

Page 6

Découvrez votre nouvelle équipe municipale !

Page 8

Rendez-vous le 30 mai pour les Castel Nos Days

Page 20

Un concert perché par Björn Gottschall

2 🗒 Retour sur image



VERGER DES NAISSANCES

Au mois de mars, des familles castelnodaises ont planté de nouveaux arbres au Verger des naissances. Douze arbres fruitiers symbolisant les douze mois de l'année ont ainsi été mis en terre afin de célébrer les enfants nés dans la commune en 2025.



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Le 19 mars, la municipalité, en collaboration avec la FNACA, a organisé la commémoration du cessez-le-feu en Algérie. La cérémonie a rassemblé habitant-e-s et des élu-e-s du canton autour du souvenir de cet événement marquant.



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine Nationale de la Petite Enfance a réuni enfants, familles, professionnels et collectivités pour sensibiliser à l'éveil et au développement des tout-petits. Le Relais Petite Enfance Intercommunal a organisé à cette occasion plusieurs activités dans les communes de Noyal-Châtillon, Saint-Erblon et Orgères. Le thème « Des équilibres » mettait en lumière les différents éléments que l'enfant apprend à maîtriser : physique, émotionnel, cognitif et relationnel.



SPECTACLE AKIKO POUR LES ÉCOLES

Le 17 mars, les élèves des écoles maternelles de la commune ont assisté à une représentation du spectacle Akiko par la Compagnie Cédille. Ce conte musical et chorégraphique mêlait le son de la clarinette, la narration d'une histoire sensible et poétique ainsi que la danse. Ce spectacle a été proposé par la ville dans le cadre de sa politique culturelle et éducative.



UNE SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Le 27 mars, la Médiathèque La Source a accueilli une belle soirée jeux de société. Au programme : des jeux de stratégie, de réflexion, et surtout beaucoup de bonne humeur. Entre parties animées et moments de partage, les participant-e-s ont pu profiter d'une ambiance conviviale autour de boissons chaudes.



CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Le samedi 21 mars avait lieu le conseil municipal d'installation au cours duquel le Maire, Sébastien Guéret, et ses adjoint-e-s ont été élu-e-s. Découvrez votre nouvelle équipe municipale au complet page 6 !

Sommaire

4 📄 Brèves

Les actus du CCAS
Portes ouvertes du pôle Petite Enfance
Suite de la concertation sur les shunts
Avancées de la Zone d'activités du Hil 3
Exercice incendie au Chat Perché
Fin des travaux au Quai de la Seiche
Inscriptions pour les camps estivaux
Permanences de déclarations d'impôts
Sécurité renforcée près de Saint-Amand

6 🗞️ Actualités municipales

Découvrez votre nouvelle équipe municipale
Rejoignez un comité consultatif extramunicipal
Castel Nos Days 2026 le 30 mai
Budget participatif : découvrez les lauréats !
Une étude sur le ruissellement de l'eau
Suite des concertations d'urbanisme
Travaux de l'église Saint-Léonard

10 📁 Dossier

Le budget municipal 2026

17 ✍️ Le Mag

Au coeur de l'Atelier Gourmand
Nouvelle crêpière sur le marché
Découvrez Chemins d'Intérieur
Portes ouvertes de l'école Jean Wiener
Nouvelle édition des 24h Basket
Rejoignez la chorale Vocal'ise
Participez à des baptêmes de plongée
Le Triskell ferme ses portes au mois de juin
Inscriptions à la braderie du comité de fêtes

20 🎭 Culture / Médiathèque

Concert perché dans les arbres en mai
Un opéra sur écran aux Robinsons
Rendez-vous le 19 juin pour la fête de la musique
Vernissage de l'exposition photos «La couleur»
Le Bagad Kadoudal sera sur le marché dominical
Choisissez le film du prochain cinéma plein air !
Sortez en bus : nouveau temps fort

23 📧 Communication

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito

Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,



C'est encore avec beaucoup d'émotion que je vous écris mon premier édito en tant que maire qui démarre un second mandat.

De nouveau, je mesure pleinement la responsabilité que vous m'avez confié. Je serai, comme je l'ai été depuis 2020, le maire de toutes et tous avec la volonté de continuer dans l'esprit qui m'anime depuis le début : l'ouverture, la proximité, l'écoute, et la solidarité au service de l'intérêt général et de notre commune.

Le dimanche 15 mars, vous vous êtes fortement exprimé avec un taux de participation à 64,82% contre 57,1% au niveau national. Après plus de 30 ans d'alternance, vous avez affirmé une volonté de plus de stabilité, et ce à une très large majorité de 77,46 %. Votre vote nous conforte sur notre bilan exemplaire et démontre que le projet présenté correspond à vos attentes.

Nous avons vécu une campagne municipale riche en rencontres et en temps forts. Cela a permis de travailler, d'échanger sur le bilan mais surtout sur les projets à venir. Aussi, nous avons mené une campagne positive et tournée vers l'avenir et répondant aux attentes des habitants et habitantes, des associations et du milieu économique et agricole.

Grâce à votre vote, ce sont donc 26 élus de notre équipe qui porteront votre voix au Conseil Municipal, définiront les priorités de la commune, impulseront les politiques publiques et bien plus encore. Je vous invite à les découvrir dans les pages suivantes, ainsi que les 3 élus de la minorité à qui j'adresse mes félicitations républicaines pour leur élection.

Après cette étape importante de la vie communale, c'est dès notre installation que nous avons commencé à mettre en œuvre le programme. Aussi, le projet de ZAC Cœur de Ville-Orson a franchi une nouvelle étape en avril avec la poursuite de la concertation. Des panneaux d'exposition ont été mis à votre disposition, une réunion publique a été organisée et un registre a permis de recueillir vos observations en Mairie et sur internet. Ce projet permettra de donner un véritable centre à notre commune, en conjuguant respect du patrimoine historique et nécessité de s'adapter à l'attractivité locale et au changement climatique.


Cependant ce projet, comme ceux annoncés lors de la campagne électorale, nécessitent que nous soyons attentifs aux finances de la ville. Même si les indicateurs financiers de la commune sont positifs, nous devons nous assurer que les nouvelles propositions nées pendant cette campagne soient en cohérence avec les finances de la commune. Rapidement, avec ma nouvelle équipe, nous retravaillerons notre plan pluriannuel d'investissement 2026-2032 afin d'intégrer ces nouveaux projets. Aussi, nous serons attentifs aux dépenses de fonctionnement afin de poursuivre notre volonté d'investissement.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui nous ont soutenu pendant ces longues semaines de campagne municipale, les fonctionnaires de la ville et les bénévoles pour l'organisation des élections et les électeurs pour leur forte participation et leur confiance.

Sébastien GUÉRET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr Suivez-nous sur [f](#) [i](#)

• **Directeur de la publication** : Sébastien Guéret
• **Adjoint à la communication** : Anthony Chénais
• **Rédaction et mise en page** : Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux
• **Impression** : Imprimerie du Rimon
11, rue des Bintiniais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche www.imprimeur-rennes.fr 

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.

Recevez directement les informations de la semaine en vous inscrivant à la newsletter de la commune !



Fermeture des services municipaux à l'Ascension

Les services municipaux seront exceptionnellement fermés le vendredi 15 et le samedi 16 mai. Cette fermeture concerne également la Médiathèque La Source. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Les actus du CCAS

🌀 Visitez les jardins Rocamboles

Le CCAS organise une sortie aux Jardins Rocamboles, situés à Corps-Nuds, le vendredi 26 juin de 14h00 à 16h30. Au programme, une heure de visite commentée pour découvrir les différents espaces du jardin et leurs particularités, suivi d'un temps libre de déambulation qui permettra aux participant-e-s de se promener à leur rythme et de profiter pleinement du lieu. Le départ se fera à 13h45 de Noyal-Châtillon-sur-Seiche pour un retour à 16h45.

Inscription au ☎ **02 99 05 20 14**.

🌀 Voyage ANCV sur la côte d'Opale

Cette année encore, les CCAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Chantepie s'associent pour organiser une semaine de vacances pour les seniors de nos communes, âgés de 60 ans et plus. Ce voyage est réalisé dans le cadre du programme ANCV seniors en vacances. Du 26 septembre au 3 octobre, les participant-e-s partiront à la découverte de la côte d'Opale dans le Pas de Calais ! Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du CCAS jusqu'au 15 juin.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le CCAS au ☎ **02 99 05 20 14**.

🌀 Le mini-bus du CCAS fait peau neuve !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose d'un mini-bus mis à la disposition des seniors afin de faciliter leurs déplacements pour différentes activités, sorties ou rendez-vous. Afin d'améliorer son identification dans la commune, ce véhicule vient d'être « relooké ». Grâce à un nouveau marquage plus moderne, le mini-bus est désormais facilement reconnaissable par tous. Ce relooking permet non seulement de mieux valoriser ce service, mais aussi de rappeler son rôle essentiel : favoriser la mobilité, le lien social et l'accès aux activités pour les aîné-e-s.

Renseignements et réservations au ☎ **02.99.05.20.01**



Portes ouvertes du Pôle Petite Enfance le vendredi 5 juin

Le Pôle Petite Enfance organise une porte ouverte le vendredi 5 juin, de 16h30 à 18h30 au Pôle Enfance La Marelle. Cet événement est l'occasion pour les familles de découvrir les espaces d'accueil dédiés aux jeunes enfants. Les parents pourront visiter les lieux où leurs enfants sont accueillis, accompagnés de leurs assistant-e-s maternel-le-s, et ainsi mieux comprendre leur environnement au quotidien. Cette porte ouverte s'adresse également aux futures assistant-e-s maternel-le-s souhaitant découvrir les locaux, ainsi qu'à toute personne intéressée.

Suite à la concertation sur les shunts

Depuis le début de la démarche, 4 ateliers ont mobilisés le panel de 17 habitant-e-s représentatifs des résidents et usagers du secteur au nord-ouest de la commune. Au travers de ces temps, et après un point de contexte, des groupes de travail ont été constitués pour réfléchir à des solutions dont la transcription a ensuite été analysée par les services métropolitains. La synthèse de l'ensemble des travaux devrait intervenir courant juin pour information auprès des habitant-e-s à l'automne.

Zone d'activité du Hil 3 : les avancées du projet

Le parc d'activités du Hil 3 se dessine après les travaux de terrassements qui se sont déroulés l'an passé. L'année 2026 s'engage avec les travaux sur les réseaux souples. La fin prévisionnelle de l'aménagement est prévue au premier trimestre 2027 avec les dernières plantations. En parallèle, Rennes Métropole lance actuellement un appel à manifestation d'intérêt qui vise à désigner un opérateur pour l'implantation d'un village d'entreprises pour des activités principalement artisanales (activité de production, de construction et petites logistiques, créatrices d'emplois).

Pour toute demande d'information sur l'AMI village d'artisans ou la commercialisation, vous pouvez contacter la direction de l'économie de Rennes Métropole :

☎ **02.99.86.64.39**

✉ c.fraboulet@rennesmetropole.fr

Exercice incendie grandeur nature à l'école Le Chat Perché

Un exercice incendie en conditions réelles a été organisé jeudi 12 mars à l'école Le Chat Perché avec la participation des sapeurs-pompiers du SDIS 35. Préparé avec l'équipe pédagogique, les services municipaux et les secours, l'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions. Seul le directeur et le Maire avaient été informés à l'avance afin de créer un effet de surprise et tester les réflexes de l'ensemble de la communauté scolaire. Les élèves et le personnel ont ainsi pu appliquer les procédures d'évacuation sous l'observation des pompiers. L'opération a permis de vérifier l'efficacité des dispositifs d'alerte et de renforcer la sensibilisation des enfants aux comportements à adopter en cas d'urgence. L'évacuation s'est déroulée dans le calme et en toute sécurité.



Fin des travaux au Quai de la Seiche

Les travaux du tiers lieu Le Quai de la Seiche touchent à leur fin. Ces travaux ont été engagés en novembre 2025. Ils concernent la mise en accessibilité de ce bâtiment pour le public. Sur ce chantier ce sont 7 entreprises qui sont intervenues sur les différents corps de métiers.

Après une phase importante de démolition, le plancher a été refait sur un seul niveau par l'entreprise de gros œuvre, les plafonds ont été renforcés par un charpentier. Le plaquiste, l'électricien et le plombier sont ensuite intervenus pour reprendre l'électricité, la plomberie et redéfinir les nouveaux espaces sanitaires et ménage dans le respect des normes. Enfin les sols ont été refaits ainsi que les ouvertures des portes principales et placard réalisés par le menuisier. Une fois ces travaux achevés, l'association du Quai de la Seiche prendra possession du lieu et terminera l'aménagement en vue de redémarrer leur programmation avant l'été 2026.

Ouverture des inscriptions pour les camps estivaux

Découvrez le programme des camps prévus en juillet et août.

Camp Cap ou pas Cap - du 6 au 10 juillet : funboat, paddle et kayak. Pour les enfants nés en 2015-2016-2017

Camp Trappeurs - du 15 au 17 juillet : tir à l'arc, course d'orientation, catsy et VTT. Pour les enfants nés en 2018-2019-2020

Camp Sensations - du 20 au 24 juillet : paddle, catamaran et kayak. Pour les enfants nés en 2012-2013-2014

Camp Les Galopins - du 18 au 20 août : découverte du cheval, pansage, balades. Pour les enfants nés en 2018-2019-2020

Réservations du 20 mai au 3 juin sur le Portail Familles

Permanences des impôts près de chez vous

Pour les personnes dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances Publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative. Pour le secteur de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, deux permanences auront lieu les **6 et 27 mai après-midi à la Mairie de Chartres-de-Bretagne**.

Sécurité renforcée aux abords de l'école Saint-Amand

Suite à un presque accident survenu en janvier 2026 entre un camion de livraison et une mère accompagnée de ses deux jeunes enfants, la municipalité a renforcé la signalisation aux abords de l'école Saint-Amand. Un panneau « École » a été installé au mois de février, ainsi qu'un panneau « Impasse sauf livraison » et un sens interdit au niveau du portail d'accès de la cuisine centrale. Par ailleurs, un courrier a été adressé à l'ensemble des sociétés intervenant pour la cuisine centrale, qui assure la restauration scolaire des trois écoles de la commune, afin de rappeler la nécessité d'adopter une vitesse modérée et une conduite adaptée aux abords de l'établissement.

Découvrez votre nouvelle équipe municipale !

Les Castelnodais et Castelnodaises se sont mobilisé-e-s le 15 mars 2026 pour élire leur conseil municipal. La liste *Continuons à faire ensemble Noyal-Châtillon-sur-Seiche* portée par Sébastien GUÉRET est arrivée en tête avec 77 % des suffrages. Le taux de participation à cette élection était de 65 %. Merci pour votre soutien !

• Membres de la majorité



Sébastien GUÉRET
Maire
Conseiller métropolitain
délégué à l'Assainissement



Valérie LE BOULER
1ère adjointe
Culture et jumelage
**Vice-Présidente de l'école
de musique et de danse**



Arnaud MORVAN
2ème adjoint
Aménagement urbain,
cadre de vie et mobilité



Dominique LAMART
3ème adjointe
Patrimoine communal bâti
et naturel, écologie



Henri NICOLLE
4ème adjoint
Éducation, Petite Enfance,
Enfance et Jeunesse



Christine HUON
5ème adjointe
Solidarité et affaires sociales



Gilles BODIN
6ème adjoint
Vie associative, sports et
loisirs



Nadia NEDJAR
7ème adjointe
Finances



Anthony CHÉNAIS
8ème adjoint
Attractivité communale,
vie économique,
communication et
information



Agnès BLANCHARD
Déléguee au Maire
Végétalisation, renaturation,
devoir de mémoire et
égalité Femmes/Hommes



Thibault DELINOTTE
Délégue au Maire
Citoyenneté, jeunesse et
affaires générales



Brahim AIT LAHBIB
Délégue au Maire
Prévention et sécurité



Véronique ROBIN
Conseillère Déléguée
Petite Enfance



Caroline RIC
Conseillère Déléguée
Santé



Gaëtan BOUVET
Conseiller Délégué
Emploi et Insertion



Michel BOURTOURAUULT
Conseiller Délégué
Démocratie Participative



Anne DEBROIZE



Catherine LESAGE



Eric BAYET



Laurence CARRER



Olivier PRIMAULT



Elodie CHAUVEL



Lilian ROPERT



Béatrice TANCEREL



Philippe MENEUST



Hélène RACAPÉ

Conseillers métropolitains : Sébastien GUÉRET et Véronique ROBIN

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 10 juin à 19h30**, en salle du Conseil en Mairie. Comme tous les conseils, il est ouvert au public.

• Membres de la minorité



Karine BOURUMEAU FLORET



Ronan BLANCHARD



Rodolphe BELLANGER

8 Actualités municipales

Participez à la vie de la commune en devenant membre d'un comité consultatif mis en place par la municipalité

La Mairie lance un appel à candidature pour composer les comités consultatifs, groupes de réflexion, de proposition et de décision mis en place par la commune. Ces comités permettent d'impliquer les citoyen-ne-s dans la vie locale, de recueillir des avis variés avant de prendre des décisions et de travailler sur des sujets précis. Ainsi, toute personne majeure, habitant la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, désirant s'investir dans la vie de la commune et souhaitant intégrer un des comités est invitée à faire acte de candidature jusqu'au 15 juin. Vous pouvez candidater à plusieurs comités (formulaire sur le site internet de la commune ou lettre adressée à la mairie). Doivent notamment être indiquées vos coordonnées et vos motivations/centres d'intérêts. Afin de garantir de bonnes conditions de travail, le nombre de participant-e-s à chaque comité doit être limité. En cas de candidatures trop nombreuses, un tirage au sort sera organisé.

Les comités consultatifs concernés sont :

- Programmation et animation culturelle
- Aménagement urbain et mobilité
- Entretien du patrimoine communal, bâti et naturel, écologie et mobilités douces
- Stratégie budgétaire et finances
- Politique éducative et de loisirs
- Vie associative, sports et loisirs

Castel Nos Days 2026 : sport et convivialité au rendez-vous !

Samedi 30 mai, la commune s'anime à nouveau au rythme du sport et de la convivialité avec le retour des Castel Nos Days, rendez-vous désormais bien installé dans le calendrier local.

Organisée par le Service Éducation/Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, cette journée festive se déroulera de **15h00 à 19h00 derrière l'Espace Jeunes**. Petits et grands pourront profiter avec leurs familles d'un large choix d'animations accessibles à toutes et tous : stand de maquillage, grimpe d'arbres, jeux de réflexes et de précision, ainsi que de nombreuses activités sportives et ludiques. La Médiathèque La Source proposera un espace lecture tandis que le service Petite Enfance mettra en place des activités spécialement destinées aux tout-petits. Tout au long de l'après-midi, une buvette tenue par les parents d'élèves permettra de se rafraîchir et de partager un moment gourmand dans une ambiance conviviale.



Budget participatif : découvrez le projet lauréat de cette troisième édition !

La troisième édition du Budget Participatif est terminée. Les habitant-e-s se sont exprimé-e-s par leur vote sur la plateforme numérique de la commune ou par bulletin papier en Mairie et à la Médiathèque. Voici les résultats !



5 projets ont été soumis au vote. Il était demandé de voter pour 3 projets en les classant par ordre de préférence. L'établissement du résultat s'est fait en attribuant 3 points au premier choix puis 2 points et enfin 1 point pour le 3^e choix. Le total des points reçus par chacun des projets déterminant le classement. **Le projet lauréat est la création d'un jardin-forêt comestible avec 292 points.** Dans les prochaines semaines, nous travaillerons avec le porteur de projet pour sa mise en oeuvre, avec pour but d'associer le plus grand nombre. Les modalités d'organisation vous seront exposées dans un prochain numéro. Le projet arrivé en seconde position, «Sécurisation des enfants dans le quartier de l'Ise» pourra être retenu et réalisé dans la limite des fonds disponibles non utilisés par le projet lauréat.

Le comité Budget Participatif se renouvelle !

Constitué d'élue-s et d'habitant-e-s, il contribue à la rédaction du règlement, étudie la recevabilité des projets, assure le bon déroulement de la démarche et réalise le retour d'expérience afin d'apporter des améliorations dans son organisation. Pour intégrer ce comité, faites vous connaître par écrit à l'attention de Michel Bourtourault, Délégué à la démocratie Participative, en Mairie ou sur le site internet de la commune (onglet «nous contacter»).

Réalisation d'une étude sur le ruissellement de l'eau par Rennes Métropole

Rennes Métropole a réalisé une étude spécifique sur les ruissellements de l'eau afin de mieux comprendre et cartographier la connaissance de ces phénomènes, de proposer des stratégies de réduction du risque et d'accompagner sa prise en compte dans le développement du territoire. Ces phénomènes se produisent lors de périodes de pluies soutenues, parfois très localisées, qui peuvent entraîner des inondations subites sur les points bas qui recueillent ces eaux qui n'ont pas le temps de s'infiltrer. Le secteur du Pâtis Malais a notamment été concerné par ce phénomène en janvier 2025, qui a inondé des habitations avant la crue de la Seiche. Suite à ce constat, Noyal-Châtillon-sur-Seiche a été l'un des premiers secteurs étudiés par Rennes Métropole. Des « couloirs » de ruissellement potentiels ont ainsi pu être identifiés, ce qui constitue une aide à la décision pour des aménagements de réduction du risque (zones « tampon » par exemple) mais aussi pour adapter à l'avenir les projets de constructions dans les secteurs où cela représente un risque pour la sécurité des personnes et des biens.

Concertation ZAC centre-ville et Coeur de Ville Orson : quelles suites ?

Le projet de ZAC multisite Cœur de Ville & Orson se poursuit après la concertation du public qui s'est tenue du 30 mars au 30 avril 2026 et une présentation du projet lors de la réunion publique du 7 avril. Les observations du public déposées sur les registres de concertation (papier et dématérialisé) feront l'objet d'un bilan qui sera présenté à l'occasion du conseil municipal du 10 juin. Le dossier administratif du projet de ZAC multisite Cœur de Ville & Orson fera ensuite l'objet d'une instruction par l'autorité environnementale qui émettra un avis. À l'automne, les habitant·e·s auront une nouvelle occasion de s'exprimer sur le projet par voie électronique. Ensuite, le conseil municipal, approuvera la création de la ZAC multisite Cœur de Ville & Orson. La phase du dossier de Réalisation s'engagera dès 2027. Vous pouvez suivre ces étapes et consulter la ressource documentaire à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5110/>



Travaux de restauration de l'église Saint-Léonard

Après de nombreux mois d'études, les travaux de restauration de l'église Saint Léonard vont pouvoir s'engager à l'automne 2026. Ce lancement fait suite à une phase préalable de diagnostic archéologique menée par l'INRAP, ainsi qu'à des inventaires faunistiques réalisés par la LPO, permettant de mieux connaître l'état du site et d'adapter les interventions à ses spécificités patrimoniales et environnementales.

Cette première étape des travaux sera consacrée à la mise en sécurité et à l'assainissement de l'édifice. Dans la crypte, les sols et les enduits en ciment seront retirés afin de retrouver des matériaux plus adaptés à la conservation du bâti ancien. L'entrée de l'église fera l'objet d'aménagements visant à rendre le site accessible à tous les publics. Par ailleurs, les toitures du chœur seront protégées pour éviter les infiltrations, tandis que le paratonnerre sera remis

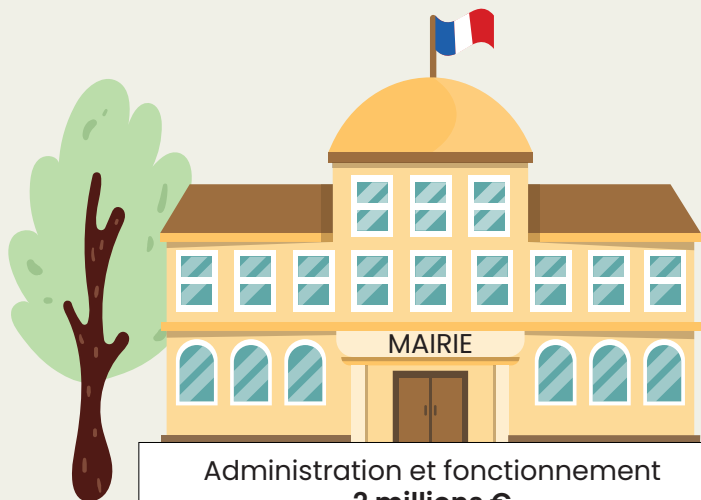
aux normes afin de garantir la sécurité de l'ensemble. Enfin, les accès extérieurs menant à la crypte seront sécurisés pour prévenir tout risque. Les abords de l'église bénéficieront également d'interventions importantes. Le mur de soutènement sera consolidé afin d'assurer sa stabilité dans le temps. Les écoulements des eaux de pluie seront repris pour améliorer le drainage du site et limiter les dégradations liées à l'humidité. Une ganivelle sera installée en périphérie du mur surplombant l'impasse Saint Léonard, contribuant à sécuriser les abords et à structurer les circulations.

Pour accompagner la commune dans ce projet d'envergure, plusieurs partenaires institutionnels ont été sollicités pour cofinancer les travaux, parmi lesquels l'État, la DRAC, Rennes Métropole, la Région ainsi que la Fondation du patrimoine. À l'issue de cette première phase, trois autres étapes de restauration sont d'ores et déjà prévues dans les années à venir, afin de poursuivre la valorisation et la préservation de cet édifice emblématique du patrimoine local.



Dossier

Le budget 2026



Administration et fonctionnement
2 millions €



Aménagement urbain
2,2 millions €



Petite Enfance / Enfance /
Jeunesse / Écoles
2,6 millions €



Solidarité / CCAS
290 000 €



Espaces Verts / Environnement
750 000 €



Associations, Culture et Médiathèque
457 000 €

Ces données concernent les dépenses selon les chiffres moyens du mandat précédent (2022-2025) ; elles cumulent les dépenses d'investissement et de fonctionnement, et ne prennent pas en compte l'emprunt.

Consolider les acquis et ouvrir de nouvelles perspectives

Budget 2026 : un budget de transition résilient et vigilant

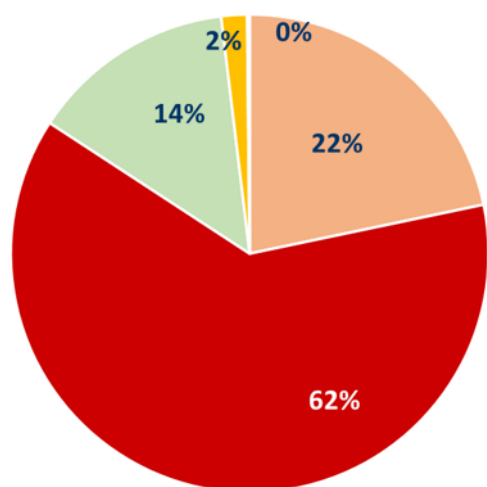
Le budget 2026 de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, voté le 4 mars 2026, s'inscrit dans la continuité des orientations définies depuis 2020. Il marque la volonté de la municipalité de maintenir une gestion rigoureuse et transparente.

Depuis 2021, l'équilibre financier de l'Etat et sa dette, les tensions géopolitiques mondiales, les crises économiques et les catastrophes climatiques continuent de susciter de fortes incertitudes et une tendance inflationniste sur les budgets locaux.

Le budget 2026 de la commune hérite de cette situation. Même si l'inflation a ralenti en 2025 (+0,8%), les charges, telles que l'énergie, les matières premières, les contrats qui ont constaté de fortes progressions depuis 2021, restent à des niveaux élevés. La crise sur le marché des assurances conduit aussi la commune à voir son contrat progresser de 40 000 € en 2026. Par ailleurs, les mesures prises par l'Etat continuent aussi à impacter significativement le budget :

- **politique Ressources Humaines** : ces 3 dernières années, la progression de l'indice de point avait déjà conduit la commune à constater une progression de ses charges salariales de près de 300 000 € supplémentaires. En 2026, les réformes engagées par l'état conduisent à budgéter 80 000 € de charges supplémentaires (55 000 € liés à la poursuite de l'augmentation de la cotisation retraite, 25 000 € liés à l'obligation de mise en place d'une mutuelle salariale pour les agents public pour harmoniser progressivement les pratiques avec le secteur privé)
- **contraintes sur les recettes** : la loi de finances pour 2026 prévoit notamment une diminution des recettes compensatoires de l'Etat pour le foncier Bati de 20%, soit 35 000 € en 2026.

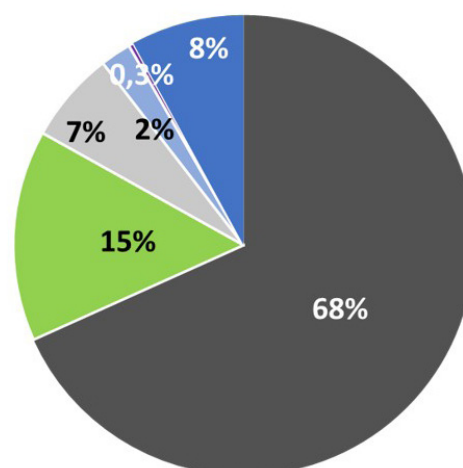
La commune fait également face à la nécessité d'investissements d'adaptation. En effet, pour contrer ces hausses, notamment énergétiques, la commune souhaite investir massivement dans la sobriété (domotique, audits énergétiques, panneaux photovoltaïques) afin de réduire durablement ses factures et son empreinte écologique.



Les charges de fonctionnement

- Charges à caractère général (fluides, contrats,...)
- Charges de Personnel
- Autres charges de Gestion et atténuation de produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles (provision, annulation...)

Les recettes de la commune



- Impôts et Taxes
- Produits des services
- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Dotations et participations
- Autres produits de Gestion
- Report résultat antérieur

Des fondations solides pour de nouveaux projets

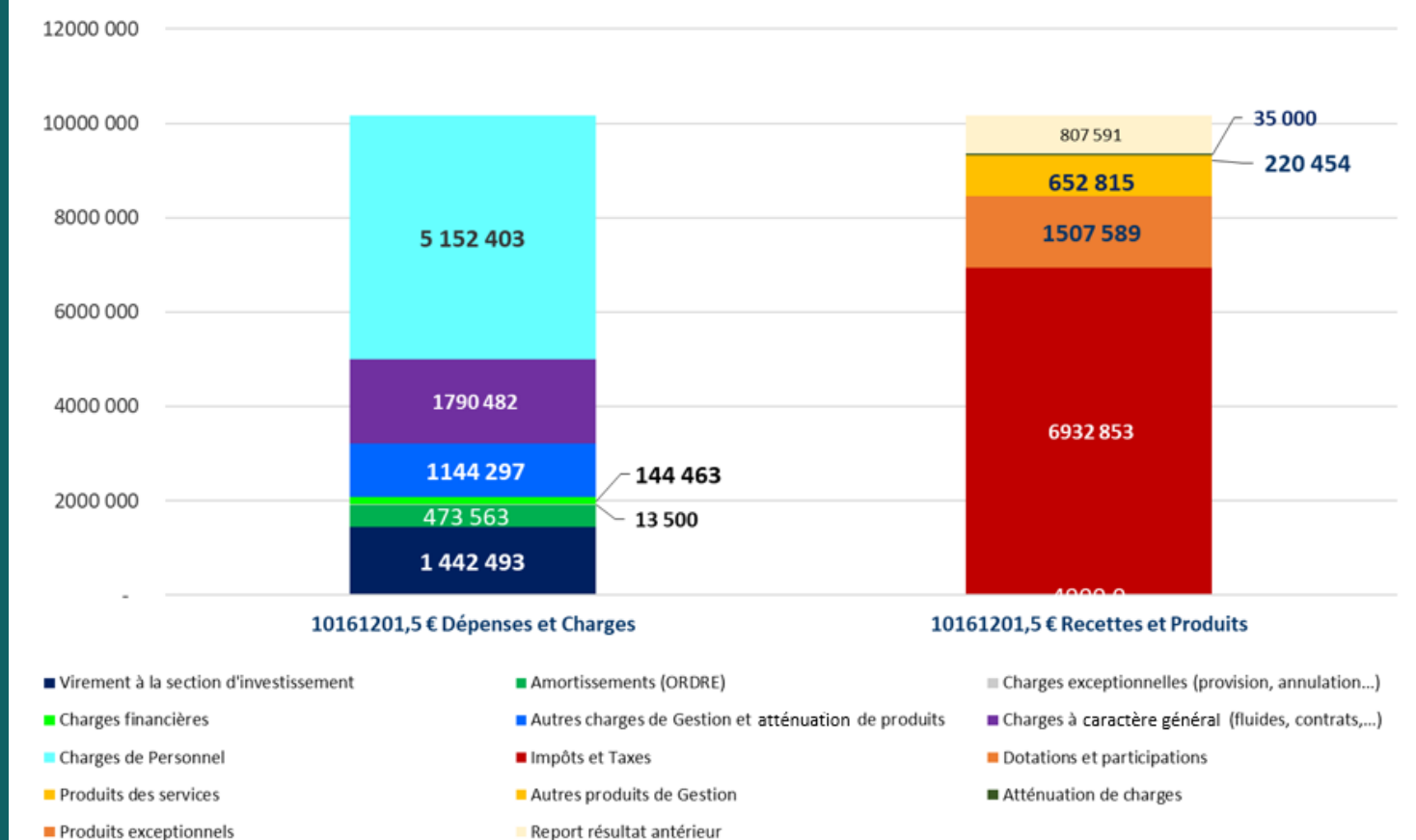
Malgré la conjoncture de ces dernières années, la commune aborde 2026 avec responsabilité et sérénité grâce à une trajectoire financière maintenue depuis 2020. Avec un excédent de clôture moyen de 1,9 million d'euros par an et un délai de désendettement stabilisé à 2,3 années, la municipalité dispose d'une capacité d'autofinancement suffisante pour aborder les projets présentés lors du débat d'orientation budgétaire de mars 2026.

Si le programme d'équipement 2026 s'élève à 3,2 millions d'euros, la structure budgétaire reste suffisamment souple pour intégrer des ajustements. Toutefois, suite à l'élection municipale de mars 2026, la nouvelle équipe devra incorporer les nouveaux projets dans le plan pluriannuel d'investissement. Ainsi, des orientations devront être actées afin de garder une bonne santé financière et ainsi aborder l'avenir avec prudence.

Aussi, le fonctionnement du budget municipal permet la mise en place de nouvelles charges liées au développement des services communaux comme par exemple l'ouverture du nouvel accueil de loisirs « Les Robinsons » :

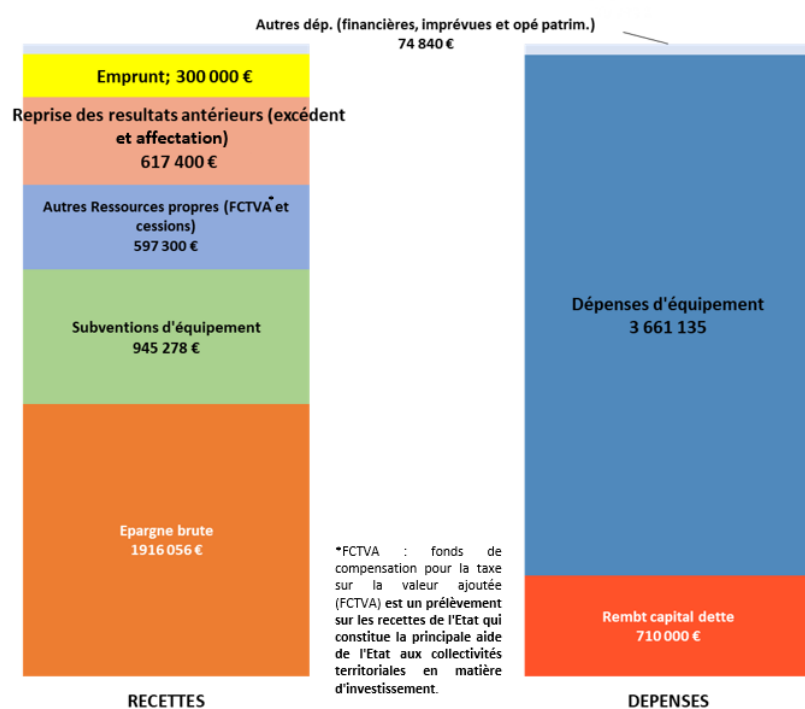
- L'accueil de Loisirs Les Robinsons : +25 000 €,
- La création et l'entretien des nouveaux quartiers : +40 000 €,
- Le financement des actions sociales avec le CCAS : +15 000 €,
- La mise en place du repas à 1 euro : +17 000 €

SECTION de FONCTIONNEMENT BP 2026



Le budget de fonctionnement 2026 de la commune s'établit à un peu plus de 10,16 millions d'euros, avec un équilibre entre les dépenses et les recettes. Côté dépenses, la plus grande part est consacrée aux charges de personnel, reflet du rôle central des services municipaux au quotidien. Viennent ensuite les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité (énergie, entretien, contrats), ainsi que diverses charges comme les contributions à l'investissement, les impôts ou encore les amortissements. En parallèle, les recettes reposent très majoritairement sur les impôts et taxes, qui constituent le socle du financement communal. Elles sont complétées par des dotations et participations versées notamment par l'État, ainsi que par les revenus issus des services municipaux et quelques recettes exceptionnelles. À travers ce budget, la commune confirme un modèle classique de financement, où la fiscalité locale demeure la principale ressource pour assurer le fonctionnement des services publics.

BUDGET 2026



Le budget d'investissement 2026 illustre les choix de la commune pour préparer l'avenir, avec un volume global de plus de 4,4 millions d'euros. Du côté des recettes, l'autofinancement constitue la principale ressource : l'épargne brute dégagée par le fonctionnement représente à elle seule près de la moitié du financement. Elle est complétée par des subventions d'équipement, des ressources propres et la reprise de l'excédent des années précédentes. Un emprunt de 300 000 euros vient également contribuer à l'équilibre de ce budget.

En parallèle, les dépenses sont très largement consacrées aux projets d'équipement, qui regroupent les investissements concrets réalisés sur le territoire (travaux, aménagements, achats structurants). S'y ajoutent le remboursement du capital de la dette, ainsi qu'une part plus limitée de dépenses diverses. À travers ce budget, la commune confirme une stratégie d'investissement soutenue, majoritairement financée par ses ressources propres, tout en recourant de manière mesurée à l'emprunt.

Perspectives pour 2026

• Services à la population



Équipements de sécurité et de prévention : dans le cadre du renforcement des équipements de sécurité et de prévention, un budget de 17 000 € est consacré à l'acquisition de dispositifs variés, comprenant notamment de la vidéoprotection, des extincteurs et des équipements de protection destinés à faire face aux risques d'inondation. Ces mesures visent à garantir la sécurité et à mieux prévenir les situations d'urgence.

Vie associative et équipements de sports et de loisirs : Dans le cadre du soutien à la vie associative et à l'amélioration des équipements de sports et de loisirs, plusieurs interventions sont prévues, comprenant l'installation de tapis, la mise en place d'une vitrine d'affichage, le remplacement de l'éclairage au complexe Colette Besson, ainsi que la création d'un terrain pour le basket à trois.



Budget participatif : le budget participatif permet aux citoyen-ne-s de proposer et de voter pour des projets à financer dans leur ville, donnant ainsi à chacun et chacune la possibilité de contribuer directement aux décisions locales et à l'amélioration du cadre de vie. Cette initiative renforce la démocratie participative en impliquant activement la population dans la définition des priorités municipales.

• Enfance et Jeunesse

La politique en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse constitue un pilier essentiel de l'action municipale. En 2026, la commune souhaite poursuivre et renforcer ses engagements afin d'accompagner chaque enfant et chaque jeune dans son développement, et son épanouissement. Qu'il s'agisse des conditions d'accueil dans les structures éducatives et périscolaires, du soutien aux projets pédagogiques ou de l'accès aux activités culturelles et sportives, de nombreuses actions seront menées pour répondre aux besoins des plus jeunes.



947 570 €

Accueil de Loisirs Les Robinsons : mis en service le mercredi 4 février 2026, ce nouvel accueil de loisirs abrite également une extension de l'école Le Petit Prince ainsi qu'un futur Espace de Vie Sociale (EVS). Il permet l'accueil de 180 enfants. Ce projet tend à offrir des infrastructures et services de qualité pour les enfants, tout en renforçant le bien-être l'écologie et la participation citoyenne. Si le bâtiment a d'ores et déjà été livré, son remboursement s'échelonne sur l'année 2026.

Restructuration du Pôle Enfance La Marelle : suite au déménagement de l'Accueil de Loisirs aux Robinsons, une étude a été lancée afin d'envisager des travaux d'adaptation du Pôle Enfance La Marelle. L'objectif à terme est d'améliorer les conditions d'accueil de la crèche Menthalo, du Relais Petit Enfance Intercommunal et du Lieu d'Accueil Enfants/Parents, mais également d'y installer l'école de musique et de danse Jean Wiener et des associations.



94 500 €



49 000 €

Remplacement de la toiture de l'Espace Jeunes : afin d'assurer un accueil optimal des adolescents et adolescentes, le toit de l'Espace Jeunes va être remplacé. Cette opération permettra de garantir des conditions sécurisées et confortables pour toutes les activités proposées au sein de cet espace, offrant ainsi un environnement agréable et adapté aux jeunes. Ces travaux viendront en complément d'autres interventions de restructuration du lieu, afin de créer de nouveaux espaces de pédagogie.

• Aménagement urbain

L'aménagement urbain demeure un levier majeur du développement et de l'attractivité de la commune. En 2026, la municipalité va poursuivre ses efforts pour adapter le cadre de vie aux besoins des habitant-e-s, en conciliant qualité urbaine, transition écologique et dynamisme territorial. Une attention particulière sera portée à la végétalisation des espaces publics, contribuant à améliorer le confort urbain, à favoriser la biodiversité et à renforcer la résilience face aux enjeux climatiques.



595 000 €

ZAC Cœur de Ville-Orson : La ZAC Cœur de Ville-Orson poursuit son avancement à travers la réalisation des études préalables nécessaires à sa création. Des opérations de rachat de portage foncier vont être engagées pour maîtriser progressivement les terrains concernés et permettre la mise en œuvre future de l'aménagement.

Végétalisation, boisements, aménagement des parcs : la commune poursuit activement ses efforts en matière de végétalisation et d'aménagement des espaces naturels, avec la continuité des actions de fleurissement et le développement de nouveaux boisements. Ces initiatives concernent notamment le parc de la Seiche ainsi que l'aménagement paysager de la voie d'insertion de la RD 34. La végétalisation occupe une place centrale dans ces projets, en raison de ses nombreux bénéfices : amélioration du cadre de vie, renforcement de la biodiversité, régulation des températures en milieu urbain et contribution au bien-être des habitants.

Sur le précédent mandat, la municipalité s'était donné l'objectif de planter 1000 arbres sur la commune. 1200 arbres ont été plantés. Cet objectif est renouvelé pour le mandat 2026-2032.



• Patrimoine et environnement

La préservation du patrimoine et la protection de l'environnement s'inscrivent au cœur des engagements de la commune. En 2026, la municipalité va poursuivre ses actions afin de valoriser les richesses locales tout en répondant aux enjeux écologiques contemporains. L'entretien et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel seront accompagnés d'initiatives en faveur de la transition écologique, de la préservation des ressources et du développement de la biodiversité.



Travaux de l'église Saint-Léonard : des travaux de l'église Saint-Léonard vont débuter avec une série d'interventions visant à préserver et sécuriser cet édifice pour un montant de 300 000 €.

Réhabilitation du tiers-lieu : la réhabilitation du tiers-lieu se poursuit avec des travaux de rénovation des locaux visant à moderniser et améliorer les espaces existants. Une attention particulière est portée à la mise en conformité avec les normes PMR, afin de garantir une accessibilité optimale.



Travaux de l'église Saint-Martin : Des travaux vont être réalisés à l'église Saint-Martin afin de réparer la corniche qui soutient la croix. Cette intervention vise à assurer la sécurité de l'édifice tout en préservant son patrimoine architectural, garantissant ainsi la conservation de ce lieu.



Amélioration énergétique des bâtiments communaux : dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments, un diagnostic va être réalisé. Cette étude préparatoire permettra de lancer un marché visant l'acquisition de solutions de gestion centralisée des chaufferies à distance, afin d'optimiser la performance énergétique et de réduire les coûts de fonctionnement des bâtiments.





Concept Garden

Aurélien THOMAS


l'alliance du Minéral & du Végétal
PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS

MACONNERIE DE JARDIN

ENTRETIEN DE JARDIN

AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Suivez-nous sur  

35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE - 06 18 00 73 18
conceptgarden35@gmail.com - www.conceptgarden.fr

NG THERMIQUE

Plomberie • Chauffage • Climatisation

Installation - entretien - dépannage

- Pompe à chaleur
- Chaudière gaz et fioul
- Climatisation
- Chauffe-eau
- Désembouage



06 40 53 85 09

ng.thermique@gmail.com

www.ngthermique.fr

La cime de l'arbre
Les arbres sont précieux, prenez-les au sérieux.

☎ 06 70 01 08 33
✉ alacimedelarbre@orange.fr
www.alacimedelarbre.fr

**ÉLAGAGE - ABATTAGE
ROGNAGE DE SOUCHES...** 

Aquarelia
Vivre vieux, vieillir heureux

**EUR HUANAD
AER SALL,*
et de liberté !**

*Un bol d'air iodé.

Votre loyer à partir de
590 €**
dans l'offre
**TOUT
COMPRIS**



RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
NOYAL-CHÂTILLON

**Voir conditions en résidence.

02 23 05 28 00

aquarelia.fr

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, contactez-nous : communication@ville-noyal-chatillon.fr

Cuisine et plaisir : au coeur de l'Atelier Gourmand

Ancienne professionnelle de la gestion, Katalyn Rocul a choisi de suivre sa passion pour la pâtisserie en reprenant L'Atelier Gourmand de Cleunay en 2018. Aujourd'hui installée à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, elle propose des ateliers conviviaux pour tous, où elle transmet une cuisine simple, accessible et tournée vers le plaisir du partage.

• Pouvez-vous vous présenter et nous parler brièvement de votre parcours ?

Katalyn Rocul (K.R) : Dirigeante de L'atelier gourmand depuis 2018, j'ai décidé de troquer la calculatrice pour le fouet, mais sans jamais perdre le sens de la précision. Pendant 20 ans, j'ai travaillé dans la gestion et la facturation dans une entreprise privée de transport à Rennes. Mais ma vraie révélation a eu lieu en 2010, lorsque ma passion pour la pâtisserie a pris le dessus. Ce qui n'était qu'un plaisir est devenu une exigence : j'ai passé mon CAP Pâtisserie en candidate libre tout en continuant mon métier. En 2018, le destin m'a fait passer de l'autre côté du plan de travail. Cliente de L'Atelier Gourmand à Cleunay, j'ai eu l'opportunité de reprendre cette activité, j'ai donc pris la décision de changer de vie en me lançant dans cette reconversion ; passer de salariée en équipe à cheffe d'entreprise fut un sacré challenge. Aujourd'hui, j'ai franchi une nouvelle étape en installant mon savoir-faire à Noyal-Châtillon. Mon objectif reste le même : transformer une technique de précision en un moment de partage simple et gourmand, que ce soit pour une famille ou pour des collègues en séminaire.



• À qui s'adressent vos ateliers ?

K.R : Cela dépend des ateliers ! Les particuliers peuvent participer à des ateliers thématiques (cuisine traditionnelle, cuisine du monde, pâtisserie,...) pour apprendre des astuces de chef à reproduire facilement à la maison. Nous organisons des événements Entreprises (Team Building), avec des sessions de cohésion pour des groupes où l'on cuisine ensemble avant de déguster. C'est idéal pour renforcer les liens d'équipe. Nous proposons également un atelier thématique : Escape Cook, escape game culinaire, challenge Top Chef ou Food truck afin d'allier la créativité culinaire et/ou artistique en équipe. Nous organisons des événements privés, comme les anniversaires, les enterrements de vie de jeune fille ou des moments en famille. Notre salle de réunion se loue pour vos événements ainsi qu'un laboratoire de cuisine. Tous ces événements se déroulent dans nos locaux mais aussi en extérieur dans le lieu de votre choix selon les besoins et les envies de chacun.

• Comment se déroule un atelier chez vous ?

K.R : Les ateliers durent en moyenne 2 heures, suivis ou non de la dégustation sur place. Les recettes et techniques sont déroulées au fur et à mesure selon des gestes simples et avec un minimum de matériel, le but étant de refaire à la maison sans être obligé d'investir dans du matériel trop onéreux.

• Qu'est-ce qui vous tient particulièrement à cœur dans votre manière de cuisiner ou de transmettre la cuisine ?

K.R : Ce qui me tient à cœur, c'est de transmettre une cuisine authentique et décomplexée. Je veux que les participants retrouvent le plaisir du 'fait maison' simple, celui qui a du goût et qui rassemble, sans jamais oublier que derrière chaque plat, il y a une histoire de partage. Retrouvez-nous dans notre nouvel espace, conçu pour la convivialité et le partage au 1 rue des Artisans (Zone du Hil) à Noyal-Châtillon-sur-Seiche !

✉ rennes@atelier-gourmand.fr ☎ 09 82 58 11 24 🌐 <https://www.atelier-gourmand.fr>

Une nouvelle crêpière sur le marché

Le marché accueille depuis le 1^{er} mars un nouveau stand gourmand. Christelle Mainguy y propose ses galettes et crêpes sous l'enseigne *Régal'ettes*, installée dans une remorque aménagée façon food truck. Sur son stand, les visiteurs peuvent retrouver des spécialités bien connues en Bretagne, comme la galette-saucisse, la galette chèvre-miel ou encore la traditionnelle complète. Côté crêpes, plusieurs garnitures sont proposées, dont un chocolat maison ou de la pâte à tartiner.



Chemins d'Intérieurs : une agence de conseil en décoration d'intérieur sur la commune

Elodie CARIO est la fondatrice de Chemins d'Intérieurs, une agence de conseil en décoration intérieure basée à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, intervenant autour de Rennes et à distance, auprès des particuliers comme des professionnels.

L'agence est née de la conviction que les lieux de vie et de travail jouent un rôle essentiel dans les grandes étapes de la vie. Qu'il s'agisse d'un départ à la retraite, d'un déménagement, de l'arrivée ou du départ d'un enfant, d'une transition professionnelle ou d'un simple besoin de renouveau, il est plus facile de traverser ces moments chargés d'émotions lorsque l'on se sent bien chez soi ou dans son environnement de travail. Les intérieurs influencent profondément le bien-être de ceux qui les habitent. Son approche consiste à accompagner chaque projet avec une attention particulière portée à l'histoire de chacun, aux détails confiés ou observés, afin de créer des espaces chaleureux, fonctionnels et pleinement alignés avec les personnes qui les occupent.

Cette vision a mûri en elle au fil des années. Issue d'un tout autre domaine professionnel, Elodie CARIO nourrissait depuis longtemps un fort intérêt pour la décoration intérieure, notamment depuis l'achat de son appartement à Noyal-Châtillon fin 2017. En 2018, elle a fait appel à une décoratrice d'intérieur pour repenser ce lieu. Cette expérience a été déterminante : elle y a découvert un véritable métier, alliant écoute, créativité et accompagnement. Elle n'était alors pas prête à quitter le salariat. Puis la période du Covid, marquée par le décès d'un proche, a renforcé le rôle fondamental de son intérieur comme refuge, source d'apaisement et de sécurité. Fin 2023, son corps lui a envoyé un signal clair. Elle a pris le temps nécessaire pour se recentrer, et l'évidence s'est imposée : il était temps de donner une nouvelle direction à sa vie professionnelle. En mai 2024, elle s'est engagée dans un parcours de reconversion, validé par deux diplômes suivis sur 18 mois : l'un en décoration et design d'espace à destination des particuliers, l'autre en spécialisation architecture, dédiée aux établissements recevant du public.

Chemins d'Intérieurs a ainsi vu le jour le 2 janvier 2026, avec l'envie d'accompagner chaque client dans la création d'un intérieur qui soutient, apaise et révèle.



✉ contact@chemins-dinterieurs.fr ☎ 06 73 94 12 19 🌐 chemin-dinterieurs.fr

L'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener ouvre ses portes pour la fin d'année

À l'approche de la fin de la saison, l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener propose plusieurs rendez-vous ouverts au public. Entre portes ouvertes, réinscriptions et balades musicales, ces événements permettront de découvrir les disciplines enseignées, d'assister aux cours et de rencontrer les enseignants dans une ambiance conviviale.

Des portes ouvertes pour découvrir l'école

Du lundi 18 mai au samedi 13 juin, l'école Jean Wiener organise une période de portes ouvertes destinée au grand public. Les visiteurs pourront assister aux cours et découvrir les différentes activités proposées par l'établissement. Ce moment privilégié permettra également d'échanger avec les enseignants et de mieux comprendre le fonctionnement de l'école. L'événement est ouvert à toutes et tous, sur inscription.

Les (ré)inscriptions pour la prochaine année ouvriront mardi 26 mai à partir de 14h00. Les élèves actuels comme les nouveaux intéressés pourront ainsi réserver leur place dans les différentes disciplines proposées par l'école.

Deux balades musicales à Chartres-de-Bretagne

Pour mettre en valeur les élèves et les pratiques collectives, deux balades musicales seront proposées à Chartres-de-Bretagne. Ces moments musicaux permettront au public de découvrir plusieurs instruments et ensembles dans une atmosphère accessible et dynamique.

Mercredi 27 mai, de 17h15 à 18h15 – Balade musicale #1 : batterie, musique de chambre, guitare MAA, violon, piano classique, tuba, trombone et batucada.

Mercredi 10 juin, de 14h00 à 15h00 – Balade musicale #2 : batterie, piano quatre mains, piano MAA, piano classique, violon, clarinette et groupe vocal pop.

Ces deux rendez-vous sont ouverts à tous, idéalement à partir de 7 ans, et sur inscription.



Les 24 Heures Basket reviennent pour une nouvelle édition

Pour leur 11^e édition, les 24 Heures Basket promettent à nouveau un grand moment de sport et de convivialité. L'événement se déroulera les 29 et 30 mai au complexe sportif Raymond Perrin.

Le coup d'envoi sera donné le vendredi 29 mai à 19h00 pour un match ininterrompu de 24 heures. Près de 200 joueuses et joueurs se relayeront sur le terrain dans une ambiance à la fois sportive et festive. Plusieurs temps forts rythmeront ce marathon du basket. Un moment dédié aux familles sera proposé le samedi 30 mai au matin. Le sport adapté sera également à l'honneur, avec une participation prévue entre 14h et 15h le samedi. Si le terrain reste réservé aux licenciés, l'événement est ouvert à toutes et à tous. L'USNC Basket animera notamment un village mini-basket le vendredi soir de 20h à 23h, ainsi que le samedi de 11h à 12h et de 14h à 16h. Tout au long des 24 heures, une offre de restauration et une buvette seront disponibles sur place pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

Au-delà de l'aspect sportif, cette manifestation se veut également solidaire. Les 24 Heures Basket soutiennent l'association Le Sourire de Tylia, qui accompagne une jeune fille atteinte d'ataxie congénitale. Enfin, l'organisation, assurée par HBD Events, lance un appel aux bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer à la réussite de cette nouvelle édition.



Rejoignez la chorale Vocal'Isse

Vous chantez sous votre douche ? Et si vous veniez rejoindre la chorale Vocal'Isse ? Chanter dans une chorale offre une multitude de bienfaits, tant sur le plan personnel que social. Que vous souhaitiez développer vos compétences musicales, vous investir dans un groupe ou rencontrer de nouvelles personnes, rejoindre une chorale est une décision qui peut changer votre vie. N'hésitez plus et faites le premier pas vers cette aventure musicale enrichissante ! La chorale Vocal'Isse vous ouvre ses portes les jeudis 4, 11 et 18 juin, de 20h30 à 22h00 à l'Espace Louis Texier salle de l'Isse. Venez nous écouter, découvrir ce qu'est une répétition de chorale, poser vos questions et partager un excellent moment en chansons... Et pourquoi pas vous inscrire pour la rentrée de septembre ! Mesdames, Messieurs au plaisir de vous accueillir !

Contact : ✉ sandra.vocalise@gmail.com



Des baptêmes de plongée proposés par le CESA

Le club Chartres-Espérance Subaquatique (CESA) invite les curieux et amateurs de nouvelles sensations à découvrir la plongée sous-marine à l'occasion de plusieurs sessions organisées prochainement à la piscine de la Conterie. Trois dates sont proposées : les **jeudis 21 mai, 4 juin et 18 juin**. Les séances débuteront à partir de 20h. Ces baptêmes sont accessibles dès l'âge de 10 ans. Les mineurs devront toutefois présenter une autorisation parentale pour pouvoir participer.

Inscription : 🌐 <https://asso.tadive.com/baptemes>

La crêperie Le Triskell ferme ses portes

«Après 18 ans devant les billigs, l'heure de la retraite est arrivée. Nous n'avons pas trouvé à ce jour de repreneur, nous informons notre fidèle clientèle que la crêperie fermera définitivement ses portes le **SAMEDI 27 JUIN** au soir. Nous vous remercions pour votre soutien durant toutes ces années et nous aurons toujours plaisir de vous croiser.»

William et Laurence

Permanences d'inscriptions à la braderie du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle braderie le dimanche 6 septembre 2026. Les 3 mètres de stand seront au prix de 6€. Afin de faciliter les inscriptions, l'association tiendra des permanences en juin, juillet et août. Rendez-vous de 16h00 à 19h00 à l'Espace Louis Texier les vendredis 26 juin ; 3, 10, 24, juillet ; 21, 28 août.

Et sur le site 🌐 www.videgreniers-noyalchatillon.fr

Concert perché: le piano de Björn Gottschall prend de la hauteur

Le piano ne se joue pas seulement dans les salles de concert. Avec son projet « Concert perché », le compositeur et interprète Björn Gottschall aime bousculer les codes et faire voyager son instrument vers des lieux inattendus.

Son piano devient mobile et s'installe là où on ne l'attend pas : au bord de la mer, dans les jardins, en forêt ou encore sur le toit d'un immeuble. À chaque fois, il cherche un décor singulier, un écrin naturel capable d'entrer en résonance avec sa musique. Pour son passage à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Björn Gottschall invite le public à vivre une expérience insolite : un concert perché dans les arbres, le long de la Seiche, au Parc du Moulin. Une signalétique sur place permettra de rejoindre facilement ce lieu au cœur du parc. Il suffira de suivre les flèches pour découvrir ce piano suspendu entre ciel et nature. Un moment poétique et inattendu, où la musique se mêle au paysage pour créer une rencontre unique entre l'artiste, le lieu et le public. Ce concert est gratuit et tout public.

📅 **Vendredi 29 mai à 20h30**
📍 **Parc du Moulin**



L'opéra *Robinson Crusoe* jeudi 18 juin

Dans le cadre de l'Opéra sur écran(s), en partenariat avec Rennes Métropole, la municipalité vous propose une soirée culturelle exceptionnelle. Rendez-vous le jeudi 18 juin à 20h, à l'accueil de loisirs Les Robinsons, pour une représentation sur écran gratuite de l'opéra *Robinson Crusoe* de Jacques Offenbach. La mise en scène est confiée à Laurent Pelly, grand connaisseur de l'univers d'Offenbach. Mais derrière la légèreté apparente, des thèmes toujours actuels résonnent : où se situe la solitude, sinon parfois au milieu des autres ? Qui sont aujourd'hui les « pirates » et les « sauvages » ? Autant de questions qui donnent à cette œuvre une profondeur inattendue, entre rires, tendresse et nostalgie.

📅 **Jeudi 18 juin à 20h00**
📍 **Accueil de Loisirs Les Robinsons**

La Fête de la musique va faire vibrer les bords de Seiche

Chaque année, la Fête de la musique transforme la commune en une véritable scène à ciel ouvert. Le temps d'une soirée, les allées et les espaces verts se remplissent de sons et de rythmes, offrant au public une promenade musicale riche et festive. Rock, jazz, musiques du monde... il y en aura pour tous les goûts. Groupes amateurs et musicien-ne-s passionné-e-s se succéderont pour partager leur énergie et leur univers. Cette année, la fête se déroulera le vendredi 19 juin sur les bords de Seiche, à partir de 19 heures. Le public est invité à se laisser porter par une déambulation musicale, rythmée par les prestations d'une vingtaine de groupes répartis dans le parc. **La soirée se poursuivra dans une ambiance conviviale avec un feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes** et un bal populaire animé par DJ ML Impact, pour danser jusqu'au bout de la nuit. Pour profiter pleinement de la soirée, plusieurs stands de restauration rapide seront également présents sur place et permettront de dîner sur le pouce tout en continuant à savourer l'ambiance festive.

📅 **Vendredi 19 juin dès 19h00**
📍 **Complexe Raymond Perrin**



Vernissage de l'exposition photos «La Couleur»

Comme chaque année, le service Culture a proposé aux passionné-e-s d'image de participer à son concours photo annuel. Ouvert aux photographes amateur-trice-s, cet événement invite chacun-e à poser un regard personnel et créatif sur une thématique donnée. Pour cette nouvelle édition, le thème choisi, « La Couleur », a offert un vaste terrain d'expression. Les photographies des lauréat-e-s seront mises à l'honneur lors d'une exposition en plein air, accessible à toutes et à tous au Parc du Moulin. Le vernissage de l'exposition se tiendra le **samedi 20 juin à 11h00**, un moment convivial de rencontre et de partage autour de la photographie et de la création.

📅 **Samedi 20 juin à 11h00**

📍 **Parc du Moulin, au niveau de la structure de jeux Bateau Pirate**



Le Bagad Kadoudal animera le marché le dimanche 28 juin



Le temps d'une matinée, le marché prendra des airs de fête bretonne avec la venue du Bagad Kadoudal. Cornemuses, bombardes et percussions résonneront entre les étals pour offrir un moment musical convivial et plein d'énergie. Fondé en 1993, le Bagad Kadoudal est un ensemble de musique bretonne installé à Vern-sur-Seiche. Composé de musicien-ne-s passionné-e-s, le groupe s'attache à faire vivre et rayonner la richesse de la culture celtique à travers l'interprétation du répertoire traditionnel breton. Au fil des années, le bagad a également su faire évoluer son univers musical en y intégrant des influences plus contemporaines, mêlant tradition et modernité. Le dimanche 28 juin, le Bagad investira les allées du marché à partir de 10h30 pour une animation musicale festive et chaleureuse.

📅 **Dimanche 28 juin dès 10h30**

📍 **Marché, place Pierre Croc**

Choisissez le film projeté au cinéma plein air 2027 !

Pour l'été 2027, l'annuel cinéma en plein air évolue... et vous donne la parole ! Pour l'édition d'août 2027, la municipalité donne la possibilité aux castelnodais et castelnodaises de choisir le film qui sera projeté. Voici les films qui vous sont proposés :

- **Les petites victoires**, de Mélanie Auffret (2023)
- **E.T.**, de Steven Spielberg (1982)
- **Le sens de la fête**, d'Éric Toledano et Olivier Nakache (2017)
- **Le rêve américain**, d'Anthony Marciano (2026)
- **Partir un jour**, d'Amélie Bonnin (2025)

Pour choisir, votez en ligne sur la plateforme de participation citoyenne de la Mairie jusqu'au 30 juin ! 🌐 <https://jeparticipe.ville-noyal-chatillon.fr/>



Sortez en bus : nouveau temps fort

EN FANFAAARE !, le jeudi 28 mai à 20h30 au TNB
Réservation avant le 14 mai

À partir du motif de *La Reine de la nuit* de *La Flûte enchantée* de Mozart, **EN FANFAAARE !** revisite avec audace un air classique populaire. Une recomposition contemporaine libre et un brin punk qui transforme la scène en un espace vibrant, où tout est mouvement, onde, pulsation.

Contactez Claire Coignard à ✉ sortez.en.bus@gmail.com pour réserver votre spectacle.

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

EXPOSITION DE PEINTURES PAR JACQUES LE TRIONNAIRE

«Depuis environ 15 ans, je réalise des toiles, mes sujets sont éclectiques ; mes surfaces de travail, mon trait de dessin et mes supports varient aussi. Mais je travaille toujours par aplats en ne faisant aucun mélange de peintures pour conserver un maximum d'opacité.»

Public adulte

 Du 28 avril au 23 mai aux heures d'ouverture

Des ateliers «À la manière de...» auront lieu les mercredis 29 avril et 6 mai dans la continuité de cette exposition.



ATELIER ORIGAMIS

L'origami est tout à la fois un art de plier le papier, un apprentissage de la patience et de la précision. La médiathèque vous propose un atelier créatif et amusant autour du papier. Confectionnez vos pliages pour réaliser une petite boîte, un animal sauteur, une fleur...

Dès 7 ans

 Mercredi 20 mai de 14h00 à 17h00

MOMENT MUSICAL «LES NOTES QUI RASSEMBLENT»

L'école Jean Wiener et la médiathèque s'associent pour proposer un moment musical unique. Placé sous le signe de l'intergénérationnel, il réunira les enfants de l'orchestre de l'école Le Chat Perché et les résidents de la chorale de la Budorais, qui se partageront la scène et le répertoire. Un moment de transmission, où les générations se rencontrent, échangent et s'harmonisent.

Tout public - Entrée libre

 Vendredi 22 mai à 18h00

RDV NUMÉRIQUE : APPLICATIONS DE VOYAGES

Planificateur, routard ou roi de l'impro ? L'atelier applications de voyage est fait pour vous ! Découvrez une sélection d'applications qui vous facilitera la vie.

Réservation au 02 99 05 26 78

Public adulte

 Samedi 23 mai à 10h30

MOMENT MUSICAL «JAZZ À LA SOURCE»

Solo de harpe ou de piano, duos chant-piano, guitare-piano ou trombone-piano, quatuor de saxophones, ainsi qu'une formation «combo jazz» résonneront au cœur de la médiathèque. Un programme riche et varié pour offrir au public une expérience musicale inédite !

Tout public - Entrée libre

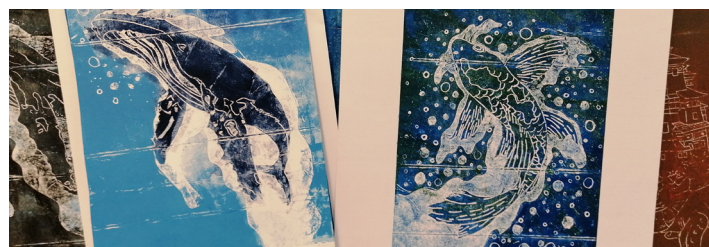
 Samedi 30 mai à 11h00

À LA DÉCOUVERTE DE LA GRAVURE ! EXPOSITION PRÉSENTÉE PAR L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ALASCA

ALASCA vous invite à découvrir le travail réalisé par les jeunes artistes au cours de l'année. Guidés par Fabrice Goursaud, leur professeur, ils ont pu s'initier aux pratiques artistiques, et notamment à une approche complète et originale de découverte des principes et techniques de gravure et d'impressions artistiques.

Tout public

 Du 2 au 20 juin aux heures d'ouverture



ATELIERS NUMÉRIQUES «MARIO KART LIVE - HOME CIRCUIT»

Quand le hall de la médiathèque se transforme en circuit de Mario Kart... Découvrez une nouvelle façon de jouer au célèbre circuit de courses ! Grâce à la réalité augmentée et à une caméra embarquée sur le petit bolide, circuit aquatique, désertique ou dans la jungle prennent vie pour une expérience originale !

Dès 7 ans

 Mercredis 3 et 10 juin et samedis 6 et 13 juin

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

BB LECTEURS

Rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans.
Sur inscription

 Samedi 13 juin à 10h00

LES P'TITS RDV DU MERCREDI

Rendez-vous pour les enfants de 3 à 6 ans.

 Mercredi 13 mai à 10h30 (cinéma)

 Mercredi 17 juin à 10h30 (lecture d'histoires)

Retrouver le dialogue grâce à la médiation familiale

L'association Espace Médiation EPE35 propose aux familles un accompagnement pour apaiser les conflits et renouer le dialogue grâce à la médiation familiale.

La médiation familiale s'adresse à tous les membres de la famille

- **Vous êtes séparés ?** La médiation familiale permet de trouver des ententes «sur mesure» adaptées à votre situation.
- **Vous rencontrez des difficultés de communication dans votre famille ?** Grands-parents, parents, enfants, petits-enfants, frères et sœurs peuvent être accompagnés pour renouer le dialogue.
- **Vous vivez avec un.e proche vulnérable et les décisions sont difficiles à partager en famille ?** La médiation familiale aide à trouver des solutions acceptables pour chacun.
- **Vous êtes adolescent.e, jeune majeur en conflit avec vos parents ?** La médiation familiale peut aider à apaiser les tensions et à rétablir la communication.

Un accompagnement par des professionnel-le-s

La médiation familiale est assurée par des personnes titulaires d'un diplôme d'État, formées à la gestion des conflits et des crises familiales. Cette activité est encadrée par des principes déontologiques tels que la confidentialité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance.

Contact :

📍 **Espace Mediation EPE35 – 2, avenue d'Italie – 35200 rennes**

✉ **Espace.mediation35@orange.fr** 🌐 **www.espace-mediation.com**



Enfin un espace d'expression !

Nous tenons à nous adresser à vous avec franchise et transparence à travers ce mot de l'opposition.

- Tout d'abord nous félicitons l'équipe de Monsieur Guéret pour sa victoire

- Et nous voulons également remercier très sincèrement l'ensemble des électeurs qui nous ont accordé leur confiance

Dans un esprit républicain, nous aurions naturellement souhaité pouvoir nous exprimer plus tôt, dès le soir des élections ou lors du conseil d'installation...

Ce droit d'expression, pourtant élémentaire dans une démocratie locale, ne nous a pas été accordé. Ces quelques lignes dans le Castelnodais nous permettent aujourd'hui de le faire.

Depuis l'élection, deux conseils municipaux se sont déjà tenus. Les conditions dans lesquelles ils se sont déroulés, interrogent sur la place réellement laissée au débat.

Lors de ce 2nd conseil municipal, l'attitude de Monsieur le maire et du conseiller municipal, Monsieur Delinotte, à l'égard de notre groupe a été particulièrement déplacée, peut-être même teintée de sexisme et de mépris.

Les échanges en réponse à nos questions, loin d'être constructifs, ont été la source d'un climat tendu. C'est ce climat qui a conduit Madame Geslin, membre de notre opposition, à démissionner.

Si s'exprimer, défendre des positions ou répondre à des attaques infondées, ne nous est pas permis, comment pourra-t-on exercer, dans des conditions respectueuses, le mandat confié par les Castelnodais ?

Également en conseil, il a été abordé la répartition et les montants des indemnités des élus. Malgré notre demande

Expression de l'opposition 📄

de transparence, ces questions légitimes sont restées sans réponses claires ; elles ont même suscité des réactions d'agacement et une forme d'hostilité.

Nous le rappelons : poser des questions n'est pas un acte d'opposition systématique.

C'est une exigence démocratique.

La démocratie locale ne consiste pas à approuver sans réserve les décisions du maire.

Elle suppose le débat, la contradiction, et le respect des élus, y compris lorsqu'ils ne partagent pas la même vision...

Force est de constater que ces principes ne sont pas pleinement respectés.

Derrière l'image affichée, la réalité est bien différente.

Nous espérons que les mois à venir permettront d'instaurer un dialogue plus serein et respectueux avec notre groupe. Nous restons pleinement engagés pour travailler pour vous et avec vous. Nous continuerons à défendre vos intérêts, à poser les questions nécessaires, et à porter une parole libre et indépendante.

Notre équipe demeure à votre disposition pour échanger, répondre à vos questions... N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail : **agir.pour.noyalchatillon@gmail.com**

Nous vous souhaitons de profiter pleinement d'agréables moments partagés en ces premiers jours ensoleillés...

Karine BOURUMEAU FLORET, Ronan BLANCHARD et Rodolphe BELLANGER



VENDREDI 8 MAI

Commémoration de l'armistice de 1945

Organisée par la municipalité, l'UNC et la FNACA

🕒 11h00

📍 Esplanade du Souvenir

MERCREDI 20 MAI

Ouverture des inscriptions pour les camps estivaux

Rendez-vous sur le Portail Familles !

VENDREDI 22 MAI

Tournoi de football vétérans

Organisé par l'USNC. Restauration et buvette sur place. 30€ par équipe. 12 équipes (6+2 joueurs licenciés)

🕒 20h00

📍 Stade Paul Gouverneur

SAMEDI 23 MAI

Tournoi de football U11-U13

Organisé par l'USNC. Restauration et buvette sur place. 20€ par équipe. 14 équipes par catégorie (8+2 joueurs licenciés)

🕒 10h00

📍 Stade Paul Gouverneur

VENDREDI 29 MAI

Don du sang

Organisé par l'Etablissement Français du Sang. Sur rendez-vous.

🕒 De 14h30 à 19h00

📍 Espace Louis Texier

Concert perché par Björn Gottschall

🕒 20h30

📍 Parc du Moulin

Début des 24h Basket

Assistez à un match continu de 24 heures !

🕒 Dès 19h00

📍 Complexe Raymond Perrin

SAMEDI 30 MAI

Castel Nos Days

🕒 De 15h00 à 19h00

📍 Prairie derrière l'Espace Jeunes

VENDREDI 5 JUIN

Portes ouvertes du pôle Petite Enfance

🕒 De 16h30 à 18h30

📍 Pôle Enfance La Marelle

SAMEDI 6 JUIN

60 ans de l'USNC Football

Au programme : tournoi de palets, match de gala et repas et soirée dansante. Réservations jusqu'au 24 mai au 06 09 31 63 99.

🕒 De 14h00 à 01h00

📍 Complexe Raymond Perrin

DIMANCHE 7 JUIN

Braderie

Organisée par l'association Frimousse. Réservation via Yapla ou à assofrimousse@gmail.com

🕒 De 8h00 à 18h00

📍 Parking du Super U

MERCREDI 10 JUIN

Conseil municipal

🕒 19h30

📍 Salle du Conseil, Mairie

SAMEDI 13 JUIN

Concert annuel de l'école Saint-Amand

Concert gratuit en plein air par PEMP'S, animations pour les enfants. Buvette et restauration.

🕒 Dès 17h00

📍 Prairie derrière l'Espace Jeunes

JEUDI 18 JUIN

Opéra en plein air

🕒 20h00

📍 Accueil de Loisirs Les Robinsons

VENDREDI 19 JUIN

Fête de la musique

🕒 Dès 19h00

📍 Complexe Raymond Perrin

SAMEDI 20 JUIN

Vernissage de l'exposition photos *La Couleur*

🕒 11h00

📍 Parc du Moulin

DIMANCHE 28 JUIN

Bagad Kadoudal sur le marché

🕒 Dès 10h30

📍 Place Pierre Croc



Prochaines permanences des élu.e.s

le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie:

9 mai : Nadia Nedjar, Adjointe Finances

16 mai : Dominique Lamart, Adjointe Patrimoine communal bâti et naturel, Écologie

23 mai : Brahim Ait Lahbib, Délégué Prévention et Sécurité

30 mai : Agnès Blanchard, Déléguée Végétalisation de la ville, Renaturation et Devoir de mémoire

6 juin : Thibault Delinotte, Délégué Citoyenneté, Jeunesse et Affaires Générales

13 juin : Sébastien Guéret, Maire

20 juin : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Jumelage

27 juin : Nadia Nedjar, Adjointe Finances